000077

Envoyé en préfecture le 07/11/2023
Reçu en préfecture le 07/11/2023
Publié le
ID : 059-215902073-20231107-77_2023-DE

MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

OBJET :

ASSOCIATION « LA BATTERIE FANFARE DES AMIS REUNIS D'ESCAUTPONT »

SUBVENTION DE DEMARRAGE

Date de la convocation
Le 14 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le
07 décembre 2023
publiée ou notifiée le
08 décembre 2023
Document certifié conforme,
Le Maire,

REPUBLIQUE FRANCAISE

-=-=-=-=-=-=-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT

-=-=-=-=-=-=-

Séance ordinaire du 21 OCTOBRE 2023

-=-=-=-=-=-=-

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt et Un octobre à neuf heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

***Etaient présents** : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Catherine ROLY-EL HIBA, Mme Nathalie DELHAYE-REVEL M. Michel RENARD, M. Jean-Luc BULENS, Mme Sylviane DEBOSZ, M. Daniel HERLAUD, M. Didier MARMIGNON, Mme Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Mme Monique PASSET, Mme Sandrine PONCHANT-CODET, M. Benjamin LECLERCQ, M. Cédric LATOUCHE,*

***Excusés** : M. Jean-Luc FRERE (pouvoir à Mme Monique PASSET), M. Jean-Claude LIETARD (pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY), Mme Annie NOTELET (pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (pouvoir à Mme Christine PLUMECOCQ-FIQUET), M. Romuald CHANTREL (pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Virginie BERNUS (pouvoir à Mme Sylviane DEBOSZ)*

***Absents** : Mme Patricia DURIEUX, M. Benamar TOUATI, Mme Tiffanie SURIA, Mme Aline LANGA.*

***Secrétaires de séances** : Mmes Catherine ROLY-EL HIBA et Nathalie DELHAYE-REVEL.*

Envoyé en préfecture le 07/11/2023
Reçu en préfecture le 07/11/2023
Publié le
ID : 059-215902073-20231107-77_2023-DE

000077

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'une nouvelle Association Escautpontoise « LA BATTERIE FANFARE DES AMIS REUNIS D'ESCAUTPONT », dont le siège social est en l'Hôtel de Ville d'ESCAUTPONT, a été créée le 12 Septembre 2023.

Elle explique au Conseil Municipal que cette association à but non lucratif :

- *Est régie par la Loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association.*
- *A pour objet :*

  - *La pratique et l'enseignement de la musique sous l'égide de la Commune d'ESCAUTPONT.*
  - *Organiser toute manifestation culturelle, d'animation, spectacles musicaux, ainsi que toute manifestation aux fins de contribuer à l'épanouissement de la personne humaine et de favoriser le rapprochement des citoyens.*
  - *Favoriser la création artistique et l'expression de groupes musicaux, ainsi que l'édition et la publication de créations artistiques musicales.*
  - *Préserver et garantir par tout moyen de droit les intérêts des adhérents de l'association, notamment par l'information et l'entraide mutuelle.*
  - *L'acquisition de biens et de matériels en relation avec l'objet de l'association permettant de favoriser ses activités.*

Subséquemment, Madame le Maire indique à l'Assemblée que Monsieur Jimmy DYLBAITYS – Président de ladite Association a présenté un état de dépenses prévisionnelles et sollicite une subvention exceptionnelle, nécessaire au démarrage de l'Association précitée.

A cet effet, elle propose au Conseil Municipal d'octroyer à l'Association « LA BATTERIE FANFARE DES AMIS REUNIS D'ESCAUTPONT », une subvention exceptionnelle de 2 500,00 € (DEUX CINQ CENT EUROS).

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

OUI L'EXPOSE DE MADAME LE MAIRE ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A L'UNANIMITE ;

Envoyé en préfecture le 07/11/2023
Reçu en préfecture le 07/11/2023
Publié le
ID : 059-215902073-20231107-77_2023-DE

000077

DECIDE d'allouer à l'Association « LA BATTERIE FANFARE DES AMIS REUNIS D'ESCAUTPONT » représentée Jimmy DYLBAITYS – Président, une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500,00 € (DEUX CINQ CENT EUROS).

INSCRIT les crédits nécessaires au budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance :

C. ROLY-EL HIBA

N. DELHAYE-REVEL